



# Industrie du bois

Catalogue des formations





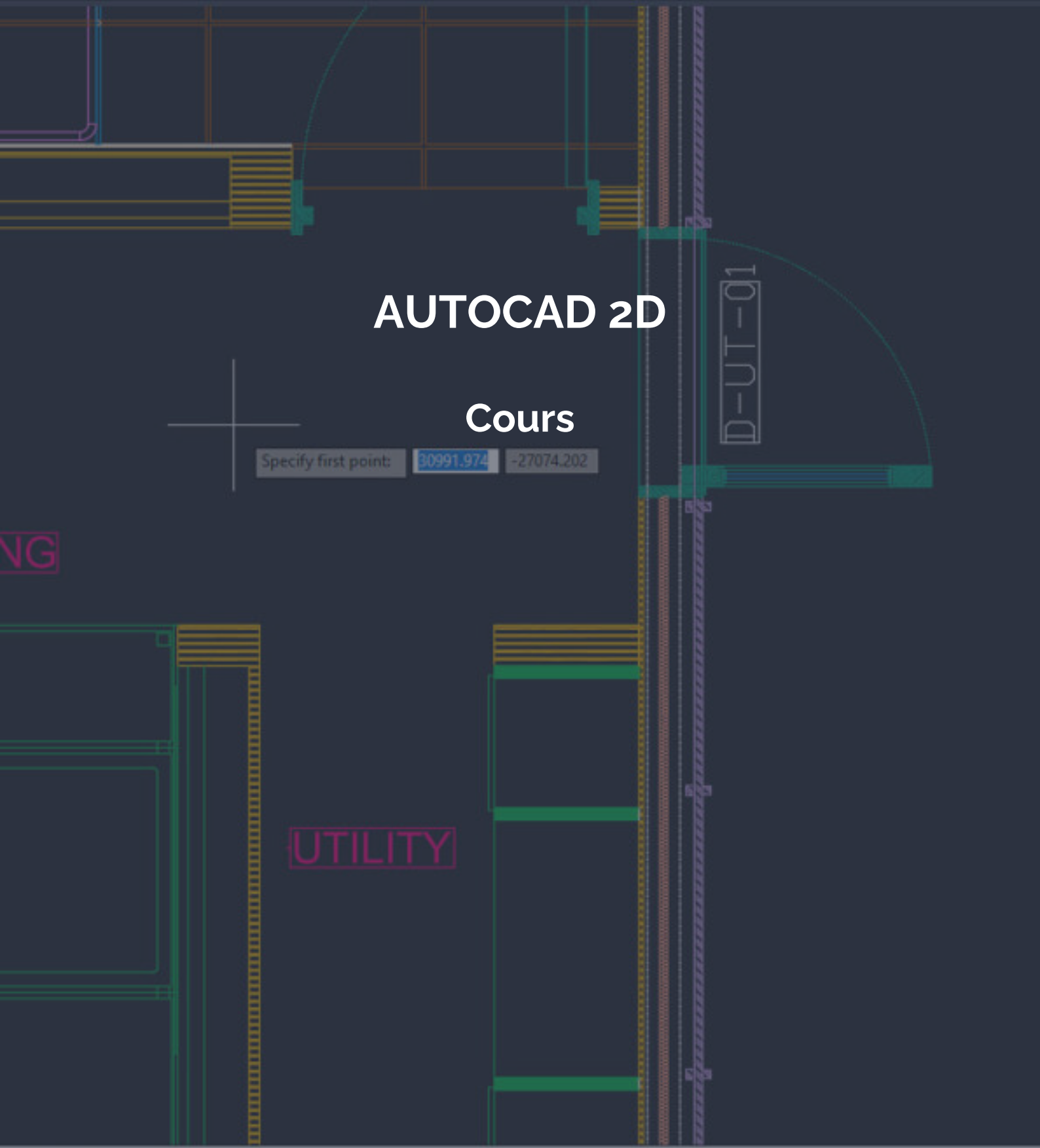
Linear | Leader | Table | Properties | Layers

Make Current | Match Layer

Insert | Search and Convert | Block

Create | Edit | Edit Attributes

Match Properties | ByLayer | Properties



# AUTOCAD 2D

## Cours

Specify first point: 30991.974 -27074.202

## Dessin au moyen du logiciel AUTOCAD 2D

- Dessin des figures de base
- Gestion des échelles
- Présentation des blocs et création d'attributs
- Mise en page et graphisme professionnels

A la fin de la formation les participants sont capables de dessiner en 2D des plans de manière professionnelle.

## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

---

Prochaine session :

septembre 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution professionnelle CPR

CHF 100.00

---

Membre association et non-cotisant CPR

CHF 100.00

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 400.00

---

## Public cible

Aux cadres et au personnel des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpente

## Horaires

18h00 à 21h30 Ecole professionnelle - Martigny

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# **Chef de projet en menuiserie et ébénisterie**

## **Cours**

Les chefs de projet en menuiserie/ébénisterie avec Brevet fédéral sont des spécialistes de la planification et de la réalisation de projets de menuiserie et d'aménagement intérieur ou des responsables d'équipe de préparation des travaux dans des menuiseries ou des entreprises de sous-traitance de petite, moyenne ou grande taille, à vocation régionale, nationale ou internationale.

Ils prennent en compte les besoins de la clientèle, la conseillent sur les produits de menuiserie à l'aide de visualisations et communiquent en fonction du groupe cible. Ils établissent des offres, planifient et calculent la réalisation de projets d'aménagement intérieur de menuiserie et les consignent à l'attention de la production. Durant la mise en œuvre des projets, ils contrôlent et coordonnent, en collaboration avec les responsables de production, le respect des délais, des coûts et de la qualité de la mise en œuvre du projet.

## **Déroulement de la formation**

### **Module A**

- A Diriger les collaborateurs
- B Communiquer efficacement
- C Développer sa personnalité
- D1 Gestion du personnel

### **Module B**

- D2 Gestion du personnel
- E Analyser et résoudre des situations

- F Prendre la responsabilité de projets
- H Processus d'entreprise
- J Intégrer le marketing

## **Filière de formation CPROJ**

- L Calculer, facturer et analyser des mandats
- M Concevoir, ébaucher et présenter des projets
- O Préparer l'exécution des commandes
- P Préparer la production
- Q Mettre en oeuvre la production
- R Planifier et intégrer les nouveaux moyens de production
- S Diriger les travaux de pose
- T Réaliser des innovations technologiques
- Mise en réseaux – Préparation examen

## **Conditions d'inscription**

Sont admis à l'examen professionnel les candidats qui :

- dispose d'un certificat fédéral de capacité de menuisier/ère et de 2 ans d'expérience professionnelle dans la menuiserie (hors apprentissage);

**OU** dispose d'un certificat fédéral de capacité ou d'une qualification équivalente et justifie de 6 ans d'expérience professionnelle (apprentissage compris), dont 4 ans dans la menuiserie;

**OU** est titulaire d'une attestation fédérale de formation professionnelle ou d'une qualification équivalente et justifie d'une expérience professionnelle de 8 ans au total (y compris l'apprentissage), dont 4 ans dans la menuiserie;

**OU** est titulaire d'une maturité ou d'une qualification équivalente et justifie de 5 ans d'expérience professionnelle, dont 4 ans dans la menuiserie;

- dispose des certificats de module requis ou des attestations d'équivalence
- a soumis le sujet du travail de projet
- a payé sa taxe d'examen dans les délais impartis

## Aides financières

Les candidats employés par une entreprise valaisanne peuvent bénéficier d'une **subvention de la CPP valaisanne**, sous condition d'avoir cotisé à la CPR une année avant et pendant toute la durée de la formation, et d'avoir suivi au moins 80 % des cours. [Plus d'informations.](#)

Les candidats domiciliés hors Valais doivent se renseigner auprès des **instances paritaires de leur canton.**

De plus, la **SEFRI** prend en charge jusqu'à **50 % des frais de formation** sous certains conditions. [Plus d'informations.](#)

## Titre délivré

À l'issue de la formation et après réussite de l'examen, les participants obtiennent le brevet fédéral leur permettant de porter le titre protégé de "Chef de projet en menuiserie et ébénisterie".

---

Prochaine session : septembre 2026

---

| Type                                      | Prix    |
|---|---------|
| Cotisant Contribution professionnelle     | 18000.- |
| Non-cotisant Contribution professionnelle | 22000.- |

---

## Public cible

La formation s'adresse aux professionnels actifs dans le domaine de la menuiserie ou de l'ébénisterie, titulaires d'un CFC, et désireux d'évoluer

vers un rôle de gestion et de coordination de projets.

## Horaires

**environ 2 ans yc la période d'examen** La formation est organisée en cours d'emploi.

**vendredi après-midi** : 13h30 à 17h00

**samedi en journée** : de 08h00 à 11h40 et de 12h30 à 16h00

*Ces horaires peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques de la classe.*

## Personne de contact



Mme Séverine Bonvin  
Tél : [027 327 51 23](tel:0273275123)

# Facilitateur de rénovations énergétiques

Cours



Le parc immobilier, responsable de plus de 40% de la consommation d'énergie du pays, s'appuie majoritairement sur des énergies fossiles. Rapidement, le secteur du bâtiment est amené à remplacer ces chauffages fossiles et à assainir énergétiquement les bâtiments existants en recourant à des énergies renouvelables ! Relever ces défis majeurs, requiert des professionnels qualifiés au bénéfice d'une vision globale !

Une rénovation énergétique nécessite l'intervention de plusieurs entreprises de différents domaines de compétences et demande une excellente coordination et des habilités techniques et administratives pointues. Un propriétaire qui veut « passer à l'acte » doit recourir à des spécialistes confirmés.

- Sensibiliser, informer et former les acteurs de terrain.
- Renforcer les coopérations entre ces acteurs dans le contexte de la transition énergétique.
- Uniformiser les messages et augmenter le nombre de rénovations énergétiques durables.
- Acquérir une vision globale de la rénovation énergétique.
- Fournir un conseil global à ses clients.
- Orienter efficacement ses clients.

[TELECHARGER LE FLYER](#)

## **Conditions d'admission**

Bonne expérience pratique (min. 2 ans) dans les secteurs de la construction, de l'énergétique du bâtiment ou de l'immobilier et du domaine bancaire.

## Public cible

La formation s'adresse à tous les professionnels concernés par les rénovations énergétiques.

### **Professionnels avec « expertise ciblée »**

Sont notamment concernés les professionnels suivants (liste non exhaustive) : les architectes, les couvreurs, les charpentiers, les chauffagistes, les collaborateurs bancaires, les collaborateurs des services techniques des communes, les distributeurs d'énergie, les ferblantiers, les électriciens, les ingénieurs – civils, les installateurs sanitaires, les menuisiers, les professionnels de l'immobilier, les plâtriers-peintres, les surveillants de chantiers, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent avoir assisté au **100% des modules de cours proposés et avoir réussi l'examen final.**

### **Professionnels avec « expertise globale »**

Les professionnels spécialisés avec une grande expérience en énergétique du bâtiment peuvent, sur demande approuvée par le comité de pilotage (COFIL), bénéficier d'une alternative à la formation proposée. Sont notamment concernés par cette condition, les professionnels des métiers suivants (liste non exhaustive) : les bureaux techniques du domaine du bâtiment, les architectes, les ingénieurs thermiciens, les techniciens, les conseillers énergétiques du bâtiment et les experts CECB, tous actifs réguliers dans les conseils liés à des rénovations énergétiques, etc.

Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre le module 4 et 6 et participer **à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.**

Sur dossier, le COFIL décide au cas par cas des éventuelles admissions

et/ou exemptions et de leurs modalités.

## Informations examens

**Examen Module 7** aura lieu sur plusieurs soirs.

L'examen final comprend un QCM de 90 minutes portant sur les connaissances acquises et une présentation orale de 30 minutes. Cette dernière consiste en un conseil de rénovation à un client ; elle est réalisée par les candidats par groupes de 2 personnes.

- Pour recevoir l'attestation de cours et apparaître sur la liste officielle publiée par le SEFH, ces personnes doivent obligatoirement suivre les modules 4 et 6 et participer à 1 module à choix entre les modules 3 et 5 et réussir l'examen final.

## Dates de cours 2026

- 23.03.2026 – Module 0/1.1 (soir)
- 30.03.2026 – Module 1.1 (soir)
- 13.04.2026 – Module 2 & 3 (journée)
- 20.04.2026 – Module 4 (journée)
- 22.04.2026 – Module 5 (soir)
- 06.05.2026 – Module 6 (soir)
- 20.05.2026 – examen écrit (soir)
- 27.05.2026 – examen oral (soir)

*Pour les horaires exactes, veuillez consulter le flyer.*

**La formation aura lieu seulement en cas d'inscriptions suffisantes.**

## Titre délivré

La certification octroyée consiste en une attestation du SEFH et de la HES-SO Valais-Wallis, avec inscription de son bénéficiaire sur une liste officielle publiée au titre de « Facilitateur de rénovations énergétiques » accrédité/e.

---

Prochaine session :

Début 23 mars 2026

---

Type

Prix

---

Formation complète

CHF 500.00 + 200.00 frais d'examen

---

Module(s) à choix

CHF 200.00 + 200.00 frais d'examen

---

## Horaires

**Début : 23 mars 2026** 2 jours et 6 soirées (yc examens) le soir : 18h00 - 21h00/30 la journée : 08h00 - 17h00

## Modules

### **INTRODUCTION ET ADMINISTRATION + CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE GÉNÉRAL ET LÉGISLATION EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION**

- Objectifs de la formation
- Informations administratives
- Définitions et notions fondamentales énergétiques
- Contexte national et cantonal
- Situation du parc immobilier en Valais
- Acteurs et chiffres clés
- Lois et Ordonnances cantonales sur les constructions et sur l'énergie
- Rénovations : Procédures, formulaires de mise à l'enquête
- Normes SIA en bref
- Exercices pratiques et discussion

### **ENVELOPPE THERMIQUE ET INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

- Enveloppe du bâtiment
- Installations techniques du bâtiment et utilisation rationnelle de l'énergie
- Liens entre enveloppe et installations techniques
- Energies renouvelables et indigènes
- Exercices pratiques et discussion

## **CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB**

- CECB : bases, utilité et fiabilité
- Principes et modes de calcul
- Experts CECB
- CECB et CECB-Plus dans la pratique
- Exemples de rapport CECB
- CECB-Diagno
- Exercices pratiques et discussion

## **ASPECTS ÉCONOMIQUES**

### **Module obligatoire**

- Subventions cantonales
- Subventions communales
- Impact de la fiscalité sur la rénovation avec l'intervention du Service Cantonal des Contributions
- Droit du bail et de la PPE avec l'intervention d'un professionnel de l'USPI
- Calculs économiques
- Financement d'une rénovation avec l'intervention de spécialistes bancaires
- Exercices pratiques et discussion

## **TECHNIQUES DE COMMUNICATION DE NÉGOCIATION ET DE VENTE**

- La communication: la porte d'entrée de toute relation humaine
- Relations de confiance
- L'entretien de vente
- La négociation "win-win"
- Défendre son prix et en être fier
- Traitement des objections

## **CAS PRATIQUES ET EXERCICES**

### **Module obligatoire**

- Cas pratiques
- Pièges à éviter
- Discussion et échanges d'expériences
- Préparation à l'examen final

## **SESSION D'EXAMENS**

- Examen écrit (QCM et questions ouvertes) de 90 minutes
- Examen oral en groupe de 2 à 3 candidats de 20-30 minutes

## Personne de contact

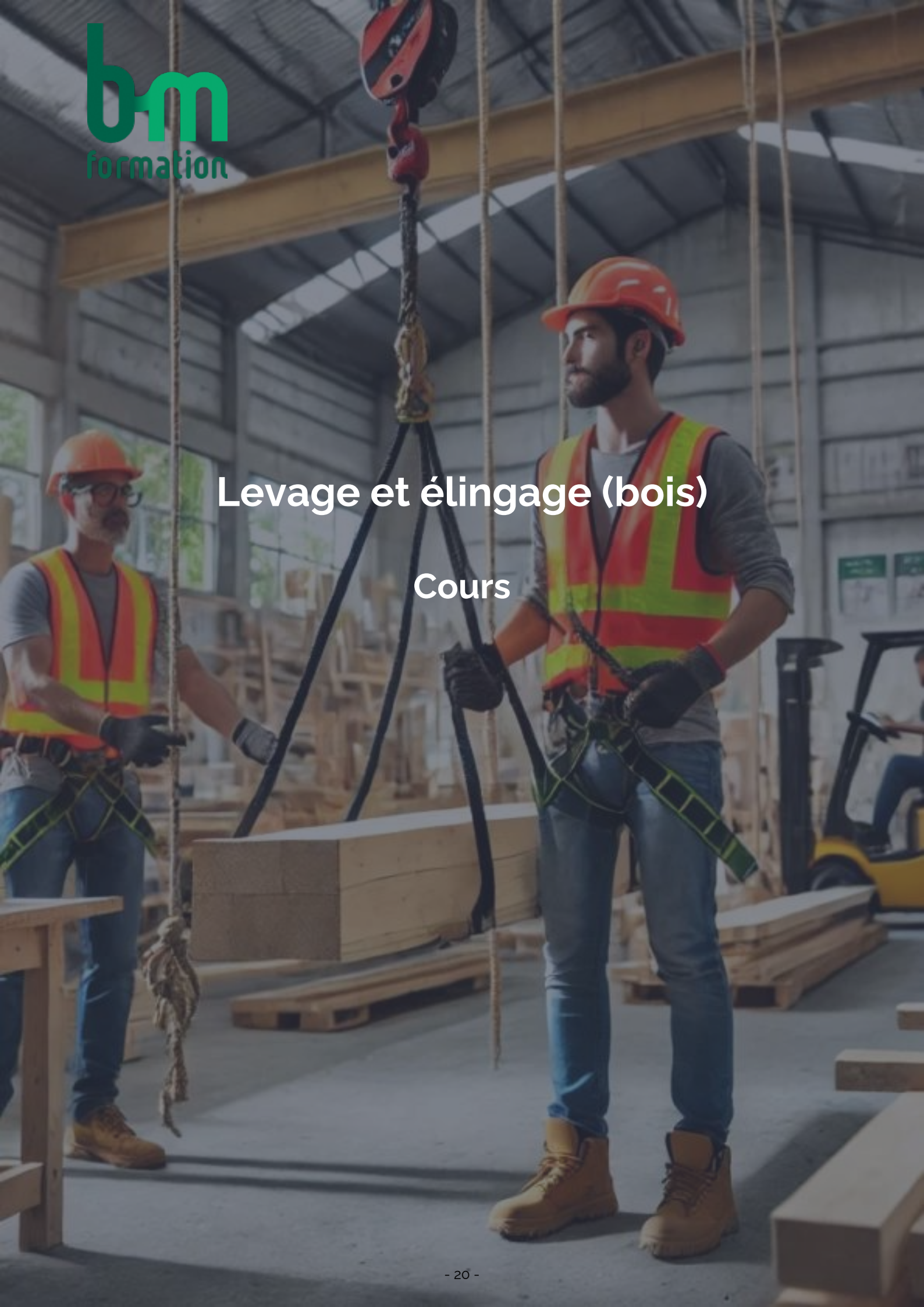


Mme Jennifer Locher

Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Levage et élingage (bois)

## Cours



Depuis le 1er avril 2023, la SUVA a rendue **obligatoire une formation spécifique pour toute personne amenée à manipuler ou superviser des opérations de levage dans le cadre professionnel**. Le cours « Levage et Élingage » permet d'acquérir les compétences indispensables à une manutention sécurisée des charges.

## Programme

- Les participants découvrent les bases légales, les règles techniques et les directives en vigueur.
- La formation comprend une étude des capacités de charge,
- une présentation des différents moyens de levage,
- des exercices pratiques pour apprendre à élinguer correctement une charge.

[Formation OBLIGATOIRE depuis 2023.](#)

Cette journée complète allie théorie en salle et mise en situation encadrée par des professionnels du secteur. Elle vise à sensibiliser les professionnels aux risques liés à la manutention et à leur transmettre les bons gestes pour prévenir les accidents et protéger le matériel.

**Titre délivré**

Attestation conforme avec la SUVA

## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

---

Prochaine session :

8 septembre 2026

---

| Type  | Prix       |
|---|------------|
| Cotisant Contribution professionnelle (CPR) | CHF 50.00  |
| Membre association et non-cotisant CPR      | CHF 100.00 |
| Non-membre et non-cotisant                  | CHF 400.00 |

## Public cible

Aux cadres et au personnel des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente et vitrerie

Personnes qui manipulent ou encadrent le levage de charges lourdes.

## Horaires

**Mardi 8 septembre 2026** 08h00 - 17h00 Centre de formation SpanSet -  
1920 Martigny

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Maniement de la tronçonneuse

## Cours

## Pour Charpentiers

Connaître et appliquer les règles de sécurité, de l'ergonomie et de la prévention des accidents lors de l'utilisation d'une tronçonneuse et adopter un comportement correct lors de son emploi.

- Equipement de protection individuelle (EPI) et règles de sécurité pour le travail avec la tronçonneuse dans le métier de charpentier
- Dangers inhérents à la tronçonneuse et mesures de protection requise, travail avec le bout du guide-chaîne (rebond)
- Fixation stable des éléments
- Connaître et pratiquer les techniques de débitage
- Changement de chaîne, entretien, maintenance

## Conditions d'inscription

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit ou par téléphone, 7 jours avant le début du cours.
- **Passé ce délai, le montant de l'inscription, est dû dans son entier.**
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Les places étant limitées, la priorité d'inscription est donnée aux membres de l'association cantonale et elles seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Seules 2 inscriptions par entreprise sont prises en considération **si le cours est complet.**

---

Prochaine session :

23 septembre 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution professionnelle (CPR)

CHF 50.00

---

Membre association et non-cotisant CPR

CHF 100.00

---

Non-membre et non-cotisant

CHF 325.00

---

## Public cible

CFC charpentier, menuisier la formation est destinée aux collaborateurs ou personnes utilisant une tronçonneuse

## Horaires

**23 septembre 2026** 08h00 – 17h00 Alkana Sàrl – 1890 St-Maurice

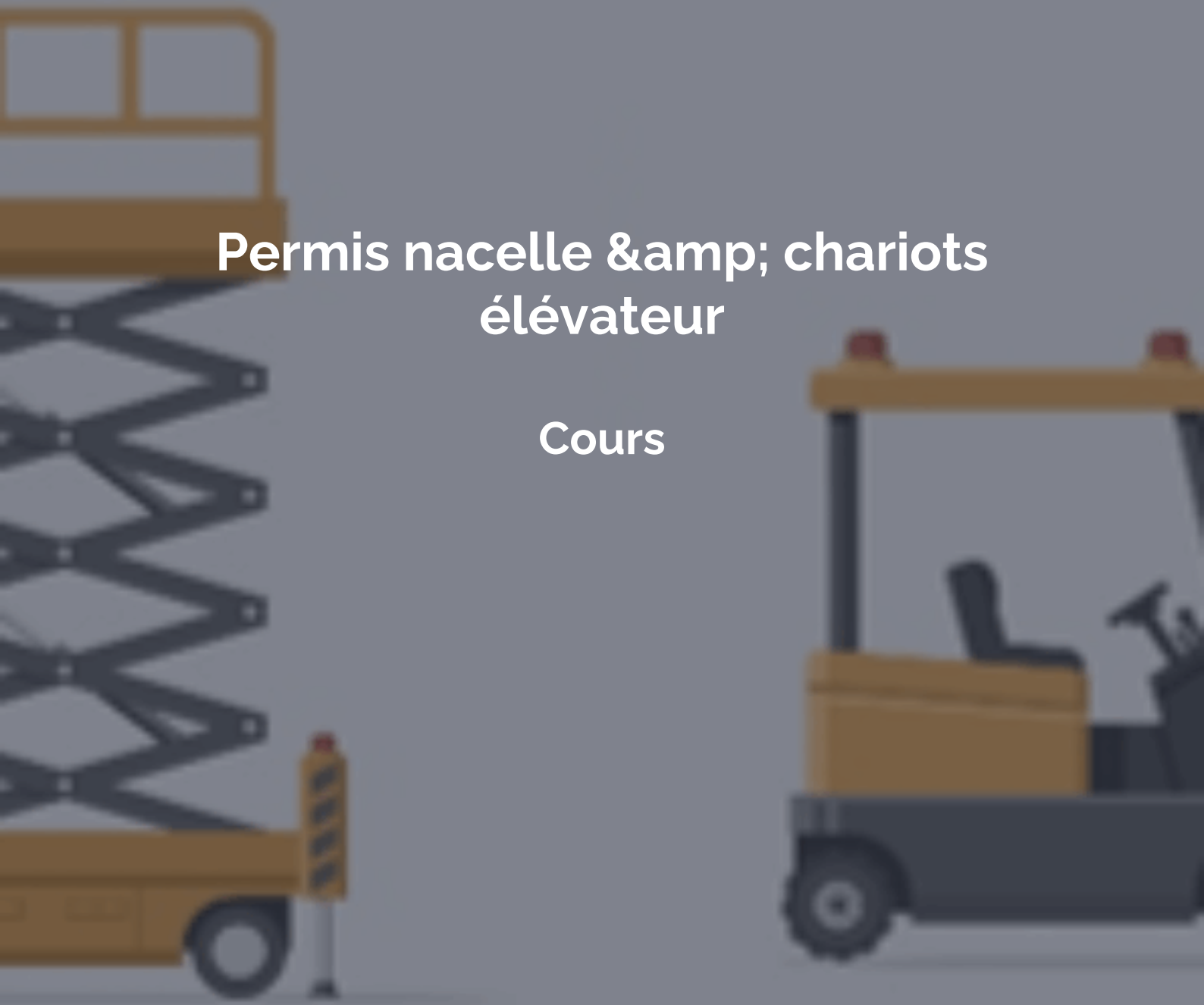
## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

# Permis nacelle & chariots élevateur

## Cours



## Permis nacelle

**Cours sur 1 jour** – 6 personnes par cours

L'utilisation de Plateformes Élévatrices Mobiles de personnel (PEMP) est un travail comportant des dangers particuliers. C'est pourquoi, s'appuyant sur l'Ordonnance sur la Prévention des Accidents (OPA), la SUVA demande une formation spécifique à la catégorie de PEMP utilisée.

### **But et contenu :**

- Formation professionnelle pour la mise en service et la conduite des PEMP ;
- Conception des PEMP et différentes catégories
- Sécurité et risques potentiels ;
- Obligations et responsabilités ;
- Sécurisation des sites de travail ;
- **Test théorique et pratique.**

## Chariots élévateur

**Cours de base sur 2 jours** – 12 personnes par cours

L'exigence professionnelle pour la conduite de chariots de manutention demande aux utilisateurs de disposer d'une formation spécifique à la catégorie de machine utilisée. Nous proposons une formation cariste reconnue par la SUVA pour les différentes catégories.

### **But et contenu :**

- Obligation et responsabilités ;

- Sécurité et risques potentiels ;
- Conceptions de chariots de manutention et différentes catégories
- Conduite et manœuvre
- Attestation conforme aux exigences de la SUVA

### **Catégories :**

- Timon & Contrepoids (cours de base R1/R2)
- *Latéral R3 (selon dates proposées pour les métiers du bois)*

---

Prochaine session :

Diverses dates 2026

---

Type

Prix

---

Cotisant Contribution prof.  
(CPR)

pris en charge (pour les branches qui le  
proposent dans leur programme)

---

Non-cotisant CPR / autres  
branches

CHF 450.00 (permis nacelle) / CHF 715.00  
excl. TVA (chariots élévateur)

---

### **Public cible**

Toutes les branches confondues selon programme proposé

## Horaires

08h00 – 17h00 Airnace SA – 1902 Evionnaz

## Personne de contact



Mme Jennifer Locher  
Tél : [027 327 51 20](tel:0273275120)

**Bureau des Métiers**

Rue de la Dixence 20  
1950 Sion

**BM Campus**

Rue de Oscar-Bider 54  
1950 Sion

**Handwerkerverband**

Brückenweg 12  
3930 Visp

**Contact**

[info@bmvs.ch](mailto:info@bmvs.ch)  
[formation@bmvs.ch](mailto:formation@bmvs.ch)